

# Ecofi dévoile sa nouvelle méthodologie propriétaire **PRISME** et réaffirme sa vision d'investisseur socialement responsable

Engagement, exigence et cohérence animent notre démarche d'investissement depuis plus de 50 ans pour créer un impact environnemental et/ou social positif. Aujourd'hui, nous allons encore plus loin en refondant notre méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire qui devient **PRISME**.

Plus lisible avec une notation équipondérée des axes E, S et G qui recherche l'impact positif réel. Plus affirmée dans notre stratégie d'exclusion pour accompagner encore davantage les transitions.

Plus exigeante avec une gestion des controverses qui ne laisse pas la place à l'inaction.

## **PRISME, NOTRE VISION DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET À IMPACT**

**PRISME** c'est d'abord, la transparence que nous devons à nos clients comme celle que nous exigeons des entreprises dans lesquelles nous investissons.

**PRISME** c'est aussi la lumière que nous souhaitons faire sur les pratiques des entreprises, et sa décomposition pour les analyser dans le détail.

**PRISME** c'est enfin notre volonté d'imprimer notre identité sur l'Investissement Socialement Responsable que nous défendons.

Chaque lettre du mot **PRISME** porte également un **sens qui s'inscrit au cœur de notre démarche et de nos engagements** :

- Celui de prendre en compte la **Planète** dans nos investissements ;
- Parce que le **Résultat** compte plus que les grands discours ;
- Comme l'**Impact** réel, parfois au coin de la rue, des valeurs que nous finançons ;
- Parce que le **Solidaire** est au cœur de notre stratégie ;
- Parce qu'on ne se contente pas de parler, mais on **Mesure**, et c'est essentiel pour suivre l'impact et pour identifier les domaines dans lesquels nous devons nous améliorer ;
- Et parce que notre **Engagement** en matière de durabilité fait partie de notre raison d'être, et de **NOUS, tout simplement**.

## **NOS 3 PILIERS PORTEURS : NOTE, EXCLUSIONS, CONTROVERSES**

### **NOTE PROPRIÉTAIRE**

Notre méthodologie propriétaire de **notation extra-financière est équipondérée** entre les trois axes Environnemental, Social et Gouvernance.

Elle combine **deux approches complémentaires** :

- **l'analyse de nombreux indicateurs qualitatifs et quantitatifs** déclinés sous 3 angles - **Politiques, Mesures et Résultats**. Notre **PRISME** d'investisseur engagé nous amène à **privilégier l'impact réel** des stratégies ESG en surpondérant les indicateurs de résultats ;

- **la surpondération de 9 critères à fort impact ESG** - Stratégie environnementale et éco-conception, politiques climat, politiques biodiversité sur l'axe **Environnement** / non-discrimination et égalité des chances, relations responsables avec les clients, alignement avec l'ODD 5 sur l'axe **Social** / équilibre des pouvoirs et efficacité du Conseil d'administration, rejet des paradis fiscaux, rémunérations liées à des facteurs ESG sur l'axe **Gouvernance**.

## STRATÉGIE D'EXCLUSION

Notre exigence **écarte déjà les paradis fiscaux et les secteurs qui ne sont pas alignés** avec les normes internationales ou les grands enjeux sociétaux et environnementaux.

**Nous prenons aujourd'hui 2 engagements supplémentaires :**

- **2028 : sortie totale** du secteur de l'extraction de charbon et de la production d'énergie liée au charbon **dès le premier euro de chiffre d'affaires** ;
- **2035 : sortie totale** du secteur de l'extraction de pétrole et de gaz et de la production d'énergie liée au pétrole et au gaz, **dès le premier euro de chiffre d'affaires**.

## ANALYSE DES CONTROVERSES

Nous portons une attention particulière à l'**anticipation** et au **suivi** des controverses, et excluons ainsi toute entreprise faisant l'objet de **controverse graves**.

La sévérité des controverses est évaluée en fonction de 3 critères : fréquence, réaction de l'entreprise et gravité.

**Nous surpondérons les critères de gravité et de réaction** afin de favoriser les entreprises qui démontrent une volonté de s'améliorer par des actions concrètes et impactantes.

Le **Comité Controverses**, piloté par le Directoire et indépendant des équipes de gestion, s'appuie sur nos propres analyses qualitatives approfondies pour décider de la liste finale des exclusions.

**PRISME** est le **socle incontournable** qui détermine l'univers d'investissement éligible dans lequel chaque gérant sélectionne ses valeurs pour construire son portefeuille et déployer sa stratégie de gestion.

## LES + UN ENGAGEMENT ACTIONNARIAL INTRANSIGEANT

C'est au travers de notre engagement actionnarial que nous amenons les entreprises que nous finançons à mieux intégrer les enjeux ESG. Notre politique de vote est engagée et intransigente. Nos dialogues collectifs et individuels sont nombreux. Nous avons également mis en place une méthodologie propriétaire pour évaluer la qualité de nos dialogues individuels.

## L'INTENSITÉ CARBONE COMME OBJECTIF DE GESTION

L'intensité carbone (scopes 1, 2, et 3) de tous nos fonds doit être inférieure à celle de leurs univers.

## RAPPEL DES EXCLUSIONS DÉJÀ EN ŒUVRE

0% du CA	5% du CA	10% du CA	33% du CA	Paradis fiscaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 catégories d'armements controversés</li> <li>• Tabac</li> <li>• Energies fossiles non conventionnelles : production/extraction et entreprises impliquées dans de nouveaux projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux d'argent</li> <li>• Extraction de charbon, de gaz et de pétrole</li> <li>• Production d'énergie liée au charbon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pesticides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'énergie liée au gaz et au pétrole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises situées dans un paradis fiscal (205 pays et territoires exclus)</li> </ul>

## ECOFI

Avec un ancrage historique dans l'économie sociale et solidaire et les territoires, Ecofi aligne depuis 50 ans ses paroles et ses actes pour que votre argent soit actif pour le futur. Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans avec :

- le statut d'entreprise à mission (première société de gestion française à l'adopter) ;
- une gamme de fonds ouverts 100% ISR\*, uniquement articles 8 ou 9 ;
- un processus ISR rigoureux et cohérent qui allie : méthodologie propriétaire PRISME de notation ESG ; exclusions sectorielles exigeantes, exclusion des paradis fiscaux ; analyse des controverses ;
- des fonds thématiques de développement durable et des fonds solidaires à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

Notre raison d'être ? Allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète.  
Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, avec l'objectif de générer un impact positif.

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.  
Plus d'informations : [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

*(\*) 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors un fonds indexé). 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'Etat.*

**CONTACTS PRESSE** - Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – [mathilde.salama@ecofi.fr](mailto:mathilde.salama@ecofi.fr)